



**Date d'ouverture : 31/03/1996**

## **FICHE TECHNIQUE**

**Thématique :**           **Sensibilisation**

**Nom du projet :**       **Respect de la faune**

**Localisation :**       **Région du lac Saint-Louis**

**Problématique :** Les gens ont senti le besoin, lors du colloque, de sensibiliser la population sur l'importance de la faune. Le braconnage et le prélèvement exagéré des ressources fauniques du fleuve est donc une préoccupation importante des citoyens. Ces pratiques peuvent appauvrir la ressource faunique rapidement. Le grand nombre d'utilisateurs peut aussi entraîner une dégradation rapide des habitats et des populations animales restantes (*Esturgeon jaune*, amphibiens, reptiles, sauvagine et même la perchaude). La concentration de la population demanderait une plus grande présence des agents de conservation.

**Solution :** Une campagne de sensibilisation se fera auprès des utilisateurs (pêcheurs, chasseurs et observateurs de la nature) et des jeunes qui ont tendance à capturer des animaux pour s'amuser. Un pamphlet informant sur les diverses lois et règlements qui concernent la faune pourrait être distribués chez les pourvoyeurs, dans les endroits très fréquentés par les utilisateurs (marinas, barrage de Beauharnois, Îles de la Paix, ruisseau Saint-Jean, Pointes des Cascades etc.). Ce pamphlet informerait aussi sur les coûts économiques et écologiques de gestes hors la loi.

Une visite des écoles primaires et secondaires donnerait de bons résultats. Une intervention de 20 à 30 minutes sur des sujets comme la carabine à plomb et la sensibilisation à laisser les animaux vivre dans leur habitat et non dans une maison ou une cage, serait bénéfique. La meilleure période de l'année pour une intervention du genre est d'avril à juin. L'été, on peut rejoindre une partie des jeunes dans les camps de jours des parcs municipaux.

Une augmentation du nombre d'agents dans la région ou une campagne de visibilité dans des endroits ciblés pourrait insister les pêcheurs et chasseurs à respecter les règlements.

**Faisabilité :** La campagne de sensibilisation fait partie du mandat du ministère de l'Environnement et de la Faune mais cette prévention est de moins en moins possible pour les agents de conservation qui sont débordés. Des étudiants pourraient très bien faire le travail.

L'augmentation des effectifs d'agents de conservation semble très peu probable à court terme avec les coupures budgétaires.

**Coût :**

- ~ Sensibilisation sur les lieux ..... **5 000\$/an**
- ~ L'intervention dans les écoles peut être combinée avec la sensibilisation à l'importance du fleuve.
- ~ La sensibilisation se fait souvent de façon bénévole par les groupes concernés

**Partenaires visés :** **Ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF)**, pourvoyeurs, **marinas**, groupes écologiques et de loisirs scientifiques, **Environnement Canada**, Scout, Club optimiste, **commanditaires**, ministère de l'Éducation

**Échéancier :**

Sensibilisation du milieu 1996-2000

**Indicateur d'atteinte de l'objectif :**

- ~ Rencontrer 500 utilisateurs par année.

**Références complémentaires :**

Loi sur la protection de la faune